

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003730

**ELASTOSIL® E43
TRANSPARENT**

Version 6.0 (FR)

Date d'impression 06.02.2023

Travaillé le: 15.11.2022

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom commercial:** ELASTOSIL® E43
TRANSPARENT

Cette substance/Ce mélange contient des nanoformes

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseilléesUtilisation de la substance/préparation:
Industriellement.
Adhésif/Mastic .**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant/Fournisseur:** Wacker Chemie AG
Rue/B.P.: Hanns-Seidel-Platz 4
Nationalité/C.P./Lieu: D 81737 München
Téléphone: +49 89 6279-0**Informations concernant la fiche de données de sécurité:**
Téléphone +49 8677 83-4888
E-mail WLCP-MSDS@wacker.com**1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence****Appel d'urgence:** +33 1 72 11 00 03
Centre antipoison INRS +33 (0)1 45 42 59 59**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008:

Substance ou mélange inoffensif.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) No. 1272/2008:

Un étiquetage SGH n'est pas nécessaire.

Code	Étiquetage supplémentaire
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Aucunes données disponibles.

Propriétés perturbant le système endocrinien - Santé humaine: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
Propriétés perturbant le système endocrinien - Environnement: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

non utilisable

3.2 Mélanges**3.2.1 Caractérisation chimique**

Polydiméthylsiloxane et charge et auxiliaire et réticulant silane acétoxy

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003730

**ELASTOSIL® E43
TRANSPARENT**

Version 6.0 (FR)

Date d'impression 06.02.2023

Travaillé le: 15.11.2022

3.2.2 Contenu dangereux

Méthyltriacétoxysilane			>=1 – <5 %
No.-CAS: 4253-34-3	No.-CE: 224-221-9		
INHA	[1]	No REACH: 01-2119962266-32	
Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008*	Skin Corr. 1C / H314; Acute Tox. 4, oral / H302; Eye Dam. 1 / H318	EUH014	

Type : INHA : composant, VERU : impureté

Les substances enregistrées sous REACH peuvent être contenues en tant que déchets. En règle générale, celles-ci ne requièrent pas la mention d'utilisations identifiées et de scénarios d'exposition dans la fiche de données de sécurité.

[1] = Substance dangereuse pour la santé ou l'environnement; [2] = substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires; [3] = substance PBT; [4] = substance vPvB; [5] = Propriétés perturbant le système endocrinien

*Les critères de classement sont expliqués au chapitre 16.

Ce produit ne contient pas de substance extrêmement préoccupante (règlement REACH (CE) n° 1907/2006, article 57) $\geq 0,1$ %.

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Informations générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter un avis médical (si possible, montrer l'étiquette).

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à grande eau. En cas d'irritation permanente, consulter un avis médical.

Après contact avec la peau:

Éliminer le produit avec un chiffon ou du papier. Laver avec beaucoup d'eau pure ou savonneuse. En cas de modification apparente de la peau ou de douleur, consulter un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

Après inhalation:

Dans des conditions normales, il n'est pas possible de respirer le produit.

Après ingestion:

Faire boire de l'eau en abondance par petites gorgées. Ne pas provoquer de vomissement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

D'autres informations importantes sont mentionnées dans d'autres parties de ce chapitre.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Respecter les informations toxicologiques supplémentaires du paragraphe 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

mousse résistante aux alcools, gaz carbonique, brouillard d'eau, Arroseuse, sable, poudre d'extinction.

Moyens d'extinction à éviter pour des raisons de sécurité:

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses. L'exposition à des produits de combustion peut représenter un danger pour la santé ! Produits dangereux de combustion: gaz de fumée toxiques à très toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement de protection spécial:**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Éloigner les personnes non protégées.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003730

ELASTOSIL® E43
TRANSPARENT

Version 6.0 (FR)

Date d'impression 06.02.2023

Travaillé le: 15.11.2022

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protéger la zone. Porter des équipements de protection individuelle (voir paragraphe 8). Eloigner les personnes non protégées. Eviter tout contact avec les yeux ou la peau. Ne pas inhaler de gaz/vapeurs/aérosols. Lors du déplacement du matériau, faire attention au risque de dérapage. Ne pas marcher sur le produit renversé.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux naturelles, les eaux usées et le sol. Fermer la fuite si cela ne présente pas de danger. Retenir les eaux polluées et les eaux de rinçage. Se débarrasser du produit dans des containers réglementaires et correctement étiquetés. En cas de déversement dans l'eau, dans les canalisations ou dans le sol prévenir les autorités locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour éviter toute adhérence, couvrir la surface de sable ou de terre décolorante et enlever le matériau mécaniquement. Balayer ou gratter le matériau renversé et le mettre dans un récipient spécial pour déchets chimiques. Eliminer les éventuels dépôts visqueux avec un produit de nettoyage/une solution savonneuse ou tout autre détergent biodégradable. Pour améliorer l'adhérence, appliquer du sable ou tout autre matériau granuleux inerte.

Informations supplémentaires:

Aspirer les vapeurs. Eliminer les sources d'inflammation. Respecter les consignes de sécurité. Suivre les instructions à partir du paragraphe 7.

6.4 Référence à d'autres sections

Veillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres chapitres. Et tout particulièrement celles concernant les équipements de protection personnelle (paragraphe 8) et l'élimination des déchets (paragraphe 13).

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Veiller à une bonne ventilation des locaux de stockage et de travail. Aspiration indispensable à proximité. Tenir éloigné des matières non compatibles conformément au point 10. Respecter les informations du paragraphe 8.

Précautions à prendre contre un incendie ou une explosion:

Produit pouvant dégager de l'acide acétique. En zone fermée, les vapeurs risquent de former avec l'air des mélanges susceptibles d'exploser en présence de sources d'allumage, même dans des conteneurs vides et non nettoyés. Tenir à l'écart de tout source d'ignition et ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Refroidir à l'eau les récipients en danger.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de sécurité exigées pour le stockage et les containers:

Respecter la réglementation locale.

Conditions de stockage pour les matières incompatibles:

Respecter la réglementation locale.

Indications supplémentaires sur les conditions de stockage:

Conserver dans un endroit frais à l'abri de l'humidité. Tenir à l'abri de l'humidité. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Température minimale pour le stockage et le transport: 0 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucunes données disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites de l'air sur le lieu de travail:

Substance	Type	mg/m ³	ppm	E/A	fibre/m ³
Acide acétique	TLV_FR				
Acide acétique	EU	25,0	10,0		

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003730

**ELASTOSIL® E43
TRANSPARENT**

Version 6.0 (FR)

Date d'impression 06.02.2023

Travaillé le: 15.11.2022

Acide acétique: La valeur limite d'exposition de l'UE est de 25 mg/m³ (= 10 ppm).Acide acétique: La valeur limite d'exposition de l'UE est de 50 mg/m³ (= 20 ppm).**Derived No-Effect Level (DNEL):****Méthyltriacétoxysilane**

Domaine d'application:	Valeur:
Ouvrier; inhalatif; systémique (à long terme) systémique (aigu)	25 mg/m ³
Ouvrier; dermal; systémique (à long terme) systémique (aigu)	14,5 mg/kg/jour
Consommateur; inhalatif; local (à long terme) local (aigu)	5,1 mg/m ³
Consommateur; dermal; systémique (à long terme) systémique (aigu)	7,2 mg/kg/jour
Consommateur; oral; systémique (à long terme) systémique (aigu)	1 mg/kg/jour

Predicted No Effect Concentration (PNEC):**Méthyltriacétoxysilane**

Domaine d'application:	Valeur:
eau douce	1,0 mg/l Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.
eau de mer	0,10 mg/l Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.
Déversement intermittent	10 mg/l Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.
Sédiment (eau douce)	0,80 mg/kg de poids humide Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.
Sédiment (eau de mer)	0,080 mg/kg de poids humide Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.
Sol	0,13 mg/kg de poids humide Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.
station d'épuration	10 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition**8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les règles générales d'hygiène lors de la manipulation de produits chimiques. Ne pas inhaler de gaz/vapeurs/aérosols. Assurer une bonne aération des lieux lors de l'utilisation. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Une protection préventive de la peau est recommandée. Retirer immédiatement tout vêtement sali ou écaboussé par le produit. Nettoyer régulièrement les zones de travail. Équiper le lieu de travail d'une douche d'urgence et d'une douche oculaire. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Informations supplémentaires sur la conception technique du système

Respecter les informations du paragraphe 7. Respecter les règlements des autorités nationales.

Équipement de protection individuelle nécessaire:**Protection respiratoire**

Au cas où une exposition par inhalation supérieure à la valeur limite sur le lieu de travail ne pourrait pas être exclue, utiliser un équipement de protection respiratoire approprié. Appareils de protection respiratoires adéquats: Appareil de protection respiratoire avec masque complet, conforme aux normes reconnues, comme NF EN 136.

Type de Filtre recommandé: Filtre anti-gaz ABEK (certains gaz et vapeurs inorganiques, organiques et acides, ammoniac/amines), conforme aux normes reconnues, comme NF EN 14387.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003730

**ELASTOSIL® E43
TRANSPARENT**

Version 6.0 (FR)

Date d'impression 06.02.2023

Travaillé le: 15.11.2022

Respecter les durées de port maximales des appareils de protection respiratoire et observer les instructions du fabricant.

Protection des yeux

lunettes de protection .

Protection des mains

Le port de gants de protection est obligatoire pour toute manipulation du produit, conformément aux normes reconnues (EN374, notamment).

Matériau de gants recommandé : Gants de protection en butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau: > 0,3 mm

Délai de rupture du matériau constitutif des gants: > 480 min

Matériau de gants recommandé : Gants de protection en caoutchouc de nitrile

Épaisseur du matériau: > 0,1 mm

Délai de rupture du matériau constitutif des gants: 60 - 120 min

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Attention: en raison des nombreux facteurs d'influence (comme par ex. la température), la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé par les tests.

Protection de la corps

vêtements de protection .

8.2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux naturelles, les eaux usées et le sol.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Propriété:	Valeur:	Méthode:
État physique	liquide	
Forme.....	pâte	
Couleur	incolore	
Odeur	piquante	
Seuil olfactif.....	pas de données disponibles	
Point de fusion	néant	
Point/intervalle d'ébullition.....	néant	
Limite d'explosivité, inférieure	néant	
Limite d'explosivité, supérieure	néant	
Point d'éclair.....	néant	
Température d'inflammation.....	460 °C	(Pas spécifié)
Décomposition thermique.....	Aucune décomposition si l'utilisation est conforme à la destination du produit.	
pH	Non applicable. Réaction acide à l'eau.	
Viscosité, cinématique	pas de données disponibles	
Viscosité, dynamique	300000 mPa.s à 25 °C	(DIN EN ISO 2555)
Hydrosolubilité.....	pratiquement insoluble	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non utilisable	
Pression de vapeur	néant	
Densité.....	1,09 g/cm ³ (20 °C)	(DIN 53217)
Densité de vapeur relative.....	pas de données disponibles	
Répartition de la taille des particules.....	Non applicable.	

9.2 Autres informations

Limites d'explosivité de l'acide acétique libéré: 4 - 17 % vol.

Propriété:	Valeur:	Méthode:
Taux d'évaporation.....	pas de données disponibles	
Poids moléculaire.....	non utilisable	

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003730

**ELASTOSIL® E43
TRANSPARENT**

Version 6.0 (FR)

Date d'impression 06.02.2023

Travaillé le: 15.11.2022

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 – 10.3 Réactivité; Stabilité chimique; Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue si les règles de stockage et de manipulation sont respectées.

D'autres informations importantes sont éventuellement mentionnées dans d'autres parties de ce chapitre.

10.4 Conditions à éviter

Humidité, chaleur, flammes nues et autres sources d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles

Réagit avec: eau, substances basiques et alcools. De l'acide acétique est produit lors de la réaction.

10.6 Produits de décomposition dangereux

L'hydrolyse produit de l'acide acétique. Des mesures prises à 150 °C et au delà ont montré qu'il se produit une décomposition oxydante qui libère une faible quantité de formaldéhyde.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****11.1.1 Toxicité aiguë****Données du produit:**

Voies d'exposition	Résultat/Effet
Oral(e)	DL50 > 2000 mg/kg Espèce: Rat, Source: Par comparaison avec
dermal	DL50 > 2009 mg/kg Espèce: Lapin, Source: Par comparaison avec

11.1.2 Corrosion cutanée/irritation cutanée**Données du produit:**

Pas d'irritation de la peau
(Espèce: Lapin, Source: Par comparaison avec)

11.1.3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Données du produit:**

Pas d'irritation des yeux
(Espèce: Cornée bovine, Système d'essais: test in vitro, Méthode: OECD 437, Source: Par comparaison avec)
Pas d'irritation des yeux
(Espèce: Lapin, Source: Par comparaison avec)

11.1.4 Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

Données du produit:

Voies d'exposition	Résultat
Inhalation	Aucunes données disponibles.

11.1.5 Mutagénicité sur les cellules germinales**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003730

**ELASTOSIL® E43
TRANSPARENT**

Version 6.0 (FR)

Date d'impression 06.02.2023

Travaillé le: 15.11.2022

11.1.6 Cancérogénicité**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.7 Toxicité pour la reproduction**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.9 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.10 Danger par aspiration**Évaluation:**

Vu les propriétés physico-chimiques du produit, un risque d'aspiration est improbable.

11.2 Informations sur les autres dangers**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

11.2.2 Informations toxicologiques supplémentaires

Sous l'action de l'humidité, le produit libère une faible quantité d'acide acétique (64-19-7) qui irrite la peau et les muqueuses.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Évaluation:**

Évaluation sur la base d'examen écotoxicologiques sur des produits similaires en tenant compte des propriétés physico-chimiques : pour ce produit, il n'est pas à craindre d'effets sur les organismes aquatiques nécessitant une classification. L'expérience actuelle montre qu'il n'y a aucune perturbation à craindre pour les stations d'épuration.

Données du produit:

Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
CE50r: > 100 mg/l (mesuré(e))	Essai en statique Desmodesmus subspicatus (algues vertes) (72 h)	Par comparaison avec OECD 201

12.2 Persistance et dégradabilité**Évaluation:**

Teneur en silicone: Non biodégradable. Dépôt par sédimentation. Le produit de l'hydrolyse (acide acétique) est très facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Évaluation:**

Composants du polymère: Une bioaccumulation est improbable.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003730

**ELASTOSIL® E43
TRANSPARENT**

Version 6.0 (FR)

Date d'impression 06.02.2023

Travaillé le: 15.11.2022

12.4 Mobilité dans le sol**Evaluation:**

Teneur en silicone: Insoluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucunes données disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

aucun connu

Autres remarques

Vulcanisé, le produit n'est pas soluble dans l'eau. Se sépare bien de l'eau par filtration.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****13.1.1 Produit**

Recommandation:

Matériau ne pouvant être ni réutilisé, ni retraité, ni recyclé. À éliminer dans une installation autorisée selon les réglementations nationales et locales. Selon les réglementations en vigueur, les méthodes de traitement de déchets peuvent comprendre le dépôt en décharge ou l'incinération.

13.1.2 Emballage contaminé

Recommandation:

Les emballages doivent être vidés (plus de gouttage, plus de ruissellement, curés à la spatule). L'éventuelle réutilisation des emballages doit être soumise au respect des réglementations locales ou nationales en vigueur. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être traités comme la matière.

13.1.3 N° du type de déchet (CE)

Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 – 14.4 Numéro ONU; Nom d'expédition des Nations unies; Classe(s) de danger pour le transport; Groupe d'emballage****Route ADR:**

Estimation: produit non dangereux

Chemin de fer RID:

Estimation: produit non dangereux

Transport maritime IMDG-Code:

Estimation: produit non dangereux

Transport aérien ICAO-TI/IATA-DGR:

Estimation: produit non dangereux

14.5 Dangers pour l'environnement

Risques pour l'environnement: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Veuillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres chapitres.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003730

**ELASTOSIL® E43
TRANSPARENT**

Version 6.0 (FR)

Date d'impression 06.02.2023

Travaillé le: 15.11.2022

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport en vrac en navires-citernes n'est pas prévu.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Respecter les réglementations locales et nationales.

Si vous désirez des informations concernant l'étiquetage, reportez-vous au chapitre 2 du présent document.

Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (Seveso III):

Non applicable

Autres directives, réglementations et interdictions:

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Non applicable

Règlement (UE) no 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs - ANNEXE I. PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS: Non applicable

Règlement (UE) no 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs - ANNEXE II. PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT: Non applicable

Indications pour le Statut d'Enregistrement International

Dans la mesure où des informations pertinentes sur les inventaires de substances sont disponibles, elles sont citées ci-après.

Japon	: ENCS (Handbook of Existing and New Chemical Substances): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Nouvelle-Zélande	: NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances. (Pour une interprétation correcte du statut d'enregistrement, des informations complémentaires telles que la classification des substances dangereuses ou éventuellement un Group Standard sont nécessaires.)
Australie	: AIIC (Australian Inventory of Industrial Chemicals): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Chine.....	: IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances in China): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Canada	: DSL (Domestic Substance List): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Philippines.....	: PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
États-Unis d'Amérique (USA).....	: TSCA (Toxic Substance Control Act Chemical Substance Inventory): Tous les composants de ce produit sont répertoriés en tant que substances actives ou sont conformes à l'inventaire.
Taiwan	: TCSI (Taiwan Chemical Substance Inventory): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire des substances. Allgemeiner Hinweis: Remarque générale : la législation sur les substances chimiques de Taiwan exige un indexage en phase 1 pour les substances conformes ou listées TCSI si l'importation ou la fabrication à Taïwan dépasse le seuil quantitatif de 100 kg/an (pour les mélanges, à calculer pour chaque composant). L'importateur ou le fabricant en porte la responsabilité.
Espace économique européen (EEE)	: REACH (Règlement (CE) 1907/2006): Remarque générale: les obligations d'enregistrement résultant de la fabrication ou de l'importation dans l'espace économique européen (EEE) par le fournisseur mentionné à la section 1, incombent à ce dernier. Les obligations d'enregistrement résultant de l'importation dans l'EEE par le client ou d'autres utilisateurs en aval, incombent à ceux-ci.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003730

**ELASTOSIL® E43
TRANSPARENT**

Version 6.0 (FR)

Date d'impression 06.02.2023

Travaillé le: 15.11.2022

Corée du Sud (République de Corée)..... : **AREC** (Loi sur l'enregistrement et l'évaluation de produits chimiques: «K-REACH»);
Pour plus d'informations, veuillez contacter votre interlocuteur habituel.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le résultat de l'évaluation de la sécurité chimique des substances ne requiert pas d'informations sur les scénarios d'exposition et les utilisations dans la fiche de données de sécurité.

SECTION 16: Autres informations**16.1 Produit**

Les informations contenues dans le présent document sont basées sur l'état de nos connaissances au moment de la réactualisation. Les propriétés du produit décrit ne constituent pas une garantie au sens légal du terme.

La mise à disposition du présent document ne dégage pas l'acheteur du produit de sa responsabilité quant au respect des lois et réglementations en vigueur concernant le produit. Ceci est valable notamment pour la revente et la distribution du produit ou de substances ou d'articles contenant ce produit, dans d'autres juridictions et eu égard aux droits de propriété industrielle et commerciale de tiers. Si le produit décrit est transformé ou mélangé à d'autres substances ou matériaux, les informations contenues dans le présent document ne peuvent pas être appliquées au nouveau produit ainsi fabriqué, sauf si mentionné explicitement. En cas de réemballage du produit, le client est tenu de fournir les informations requises en matière de sécurité.

WACKER restreint l'utilisation de ses produits dans le corps humain et leur contact avec les fluides corporels ou muqueuses. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique de santé sur le site www.wacker.com. WACKER est en droit de se dédire de toute obligation de livraison impliquant la non-observation de sa politique de santé.

16.2 Informations supplémentaires:

Les virgules figurant dans les données numériques désignent les décimales. Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent que des modifications sont intervenues par rapport à la version précédente. La présente version remplace toutes les précédentes.

signification des abréviations et acronymes utilisés

ABEK - filtre combiné A, B, E, K; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; APF - facteur de protection; CAS No. - Chemical Abstracts Service Registry Number; DFG - Fondation allemande pour la recherche; DIN - Institut allemand de normalisation; DOC - carbone organique dissous; d/w - jours par semaine; EC / CE / EG - Communauté européenne; EC50 / CE50 - concentration efficace médiane; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; ED - perturbateur endocrinien; EG-RL - méthode d'essai conforme au règlement 440/2008; EN - Norme européenne; ERC - catégorie de rejet dans l'environnement; g/cm³ - grammes par centimètre cube; h - heures; H-Code - code de mention de danger; hPa - hectopascals; IATA Regs - International Air Transport Association (IATA) Dangerous Goods Regulations; IBC - Code international relatif à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en; IC50 / Cl50 - concentration inhibitrice médiane; IBC - Code international relatif à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en; IMDG Code - International Maritime Dangerous Goods Code; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 / CL50 - concentration létale médiane; LD50 / DL50 - dose létale médiane; LOAEC - concentration minimale avec effet nocif observé; LOAEL - dose minimale avec effet nocif observé; MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; mg/g - milligrammes par gramme; mg/kg - milligrammes par kilogramme; mg/l - milligrammes par litre; mg/m³ - milligrammes par mètre cube; min - minutes; mJ - millijoules; mm - millimètres; mm²/s - millimètres carrés par seconde; mPa.s - millipascals-secondes; MSDS / SDB / SDS - fiche de données de sécurité; Concentration sans effet nocif observé; NOAEL - dose sans effet nocif observé; NOEC - concentration sans effet observé; NOEL - dose sans effet observable; OECD - Organisation de coopération et de développement économiques; PBT - persistant, bioaccumulable et toxique; PC - catégorie de produit; P-Code - pcode de conseil de prudence; ppm - parties par million; PROC - catégorie de processus; RCP - procédure de calcul réciproque; RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SU - secteur d'utilisation; SVHC - substance extrêmement préoccupante; Vol% - pourcentage volumique; UN No. - United Nations Dangerous Goods Number; vPvB - très persistant et très bioaccumulable

Explication des données concernant la classification SGH (Système Global Harmonisé) :

Skin Corr. 1C; H314...: Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1C; Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Acute Tox. 4; H302: Toxicité aiguë Catégorie 4; Nocif en cas d'ingestion.

Eye Dam. 1; H318.....: Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1; Provoque de graves lésions des yeux.

EUH014: Réagit violemment au contact de l'eau.

- Fin de la fiche de données de sécurité -